



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 09 avril 2024

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal 19	Nombre de Membres présents à la séance 15	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération 17
--	--	---

Date de la convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage de l'ordre du jour : 22 mars 2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le neuf avril à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du vingt-deux mars deux-mil-vingt-quatre, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur CAUCHOIS Philippe, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Monsieur JAMES Rémy, Madame LECOQ Annie, Monsieur ORIENT Olivier, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Madame DELESTRE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur POTHÉRAT Frédéric.
 Madame OSMONT Marie-Claire a donné pouvoir à Monsieur CALTOT Daniel.
 Monsieur RAIMBAULT Daniel (n'ayant pas pu être convoqué dans les délais légaux)

Absents non-excusés :

Madame NÉE Amélie

Secrétaire de séance :

Monsieur GAUDICHON Vincent a été nommé secrétaire de séance.

2024 / 029 – CHOIX D'UN PRESTATAIRE POUR LA SÉCURISATION DU PARC INFORMATIQUE ET LA CORRECTION DES FAILLES DE SÉCURITÉ SUITE À L'AUDIT

Monsieur le Maire rappelle que la commune avait demandé à un prestataire informatique à l'automne 2023 de procéder à un audit afin d'établir un état des lieux de la sécurité de notre parc informatique. Cet audit avait mis en lumière plusieurs failles de sécurité qu'il convenait de corriger au plus tôt.


Monsieur le Maire invite Monsieur POTHÉRAT à présenter les devis obtenus.

Monsieur POTHÉRAT présente un tableau de comparaison retraçant les différentes propositions reçues en cohérence avec la demande de la commune :

Société	Prestations	Tarif HT	Tarif TTC
Lefebvre Consulting	Correction sécurité informatique suite à l'audit en mairie	425 €	510 €
	Solution MailInBlack Protect en mairie	352,74 € / an	423,29 € / an
	Solution MailInBlack Cyber Coach (formation) en mairie	384 €	460,80 €
	Sauvegarde complète du serveur	230 € / mois Soit 2 760 € / an	276 € / mois Soit 3 312 € / an
	Frais de mise en service	150 €	180 €

Date d'affichage de la présente délibération

Le 16 avril 2024

	Correction souci Wifi, vérification et remise en état écoles élémentaire et maternelle	425 €	510 €
	Installation d'une borne wifi extérieure (hors câble à passer) à l'école	160 €	192 €
	Fourniture d'une borne extérieure à l'école	225,45 €	270,54 €
Caux Formatique	Report des données des 2 PC mairie accueil et sécurisation de la borne wifi de l'école	398 €	477,60 €
	Licence 3 ans antivirus Panda sur 5 postes mairie	550 €	660 €
	Pare-feu internet mairie	2 300 €	2 760 €
	Correction réseau paramétrage mairie	850 €	1 020 €
	Ajout point d'accès wifi extérieur école + installation	219 €	262,80 €
Koésio	Technicien système et réseaux migration des profils utilisateurs et correction audit mairie	1 800 €	2 160 €

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer pour un prestataire et à choisir les prestations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CHOISIT l'entreprise LEFEBVRE CONSULTING ;**
- **CHOISIT les prestations suivantes :**
 - **Correction de la sécurité informatique en mairie pour 425 € HT soit 510 € TTC**
 - **Correction souci Wifi, vérification et remise en état écoles élémentaire et maternelle pour 425 € HT soit 510 € TTC**
 - **Installation d'une borne wifi extérieure (hors câble à passer) à l'école pour 160 € HT soit 192 € TTC**
 - **Fourniture d'une borne extérieure à l'école pour 225,45 € HT soit 270,54 € TTC**
- **DIT que les sommes correspondantes seront inscrites au budget 2024 ;**
- **DIT que la solution MailInBlack sera débattue lors d'un prochain conseil, dans l'attente d'éléments complémentaires.**

**Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COULLER**

